

1ères propositions concernant la vie familiale de Philippe Meyer, candidat au Grand Conseil sur la liste n°4 (dernier candidat de la liste !)

Promouvoir la flexibilité du temps de travail

Horaires et lieux de travail aussi flexibles que possibles doivent être encouragés afin de permettre de concilier au mieux vie familiale et vie professionnelle.

Développer un réseau de crèches viable

Les crèches sont indispensables, et il faut les promouvoir, de même que les solutions de garde alternatives.

Les parents qui exercent une activité lucrative et qui espèrent que leur enfant, durant leurs heures de travail, puisse bénéficier d'un suivi de qualité, ont droit à mieux qu'à des promesses que personne ne tiendra jamais. Des solutions pour améliorer l'offre à moyen et long terme existent. Il faut simplement avoir la volonté de les faire avancer.

C'est ainsi que je prône une mutualisation entre les communes des dispositifs d'accueil de la petite enfance, sous la forme d'une « Fondation pour la Petite Enfance », qui serait financée par les communes en fonction de leur capacité financière (assurant ainsi une péréquation des ressources), mais qui permettrait surtout de réaliser d'importantes économies d'échelle en centralisant les services supports afin de concentrer les moyens sur le personnel d'encadrement des enfants. Une telle structure atteindrait enfin la taille critique lui permettant de mettre en place de véritables filières de formation pour répondre aux besoins criants en matière de personnel qualifié dans ce secteur. Ainsi, au lieu de devoir recruter des puéricultrices à l'étranger faute de les avoir formées en Suisse, on pourrait requalifier vers ce métier d'avenir des centaines de femmes ou d'hommes – notamment des personnes inscrites au chômage.

Par ailleurs, la Confédération vient de débloquer des fonds pour encourager les projets innovants. Les crèches devraient proposer des horaires flexibles.

Des gardes seraient ainsi possibles jusqu'à 19h30.

Je propose de verser des subventions totalisant plusieurs millions de francs qui seraient versées aux structures d'accueil de l'enfance faisant preuve d'innovation.

A l'exemple d'une solution ayant trouvé son public qui a été développée en dehors des structures officielles par une mère de famille dans le canton de Vaud : une plateforme internet proposant aux parents de s'échanger les gardes de leurs enfants, à toute heure et en tout temps.

Les communes devraient s'organiser pour garantir une garde à midi pour les enfants de 4 à 15 ans et l'après-midi après l'école pour ceux âgés de 4 à 8 ans.

Flexibilité pour l'employé au travail, réforme de la politique des crèches, telles sont mes 1ères propositions.

Philippe Meyer
Candidats PLR au Grand Conseil, (dernier de la liste n°4).